

**JOURNEE DU COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE DU PFBC,
DOUALA, CAMEROUN, 18 DECEMBRE 2019**

THEME :

*« Les Forêts du Bassin du Congo à la croisée des chemins.
Entre Conservation-Gestion et Développement Durable – Changements
Climatiques et Investissements en milieu forestier :
Rôle de la Société Civile et Attentes
des Communautés Riveraines »*



COMMUNIQUE FINAL

L'an deux mil dix-neuf le 18 Décembre 2019, s'est tenue à l'hôtel RABINGHA de Douala au Cameroun, la journée du Collège de la Société Civile du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Organisée par les Leaders dudit Collège à savoir, le Président du Comité de Pilotage Régional de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA et le Point Focal de African Community Rights Network (ACRN), Monsieur Maixent Fortunin AGNIMBA EMEKA, avec l'appui financier de la Coopération Technique Allemande (GIZ), à travers le Projet GIZ-Appui à la COMIFAC, cette journée a regroupé une cinquantaine de participants représentant, outre le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, le Ministre de l'Économie Forestière de la République du Congo, le Facilitateur du PFBC, la COMIFAC, la CEEAC, les Organisations de la Société Civile et des Populations Autochtones et Communautés Locales Membres du Collège de la Société Civile du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC).

Elle avait pour objectif global, de capitaliser les résultats des discussions organisées en amont lors des ateliers préparatoires organisés à Kigali du 10 au 11 Septembre 2019, puis à Douala d'abord du 29 Novembre au 02 Décembre 2019, et ensuite le 17 Décembre 2019, sur les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo ; non sans exploiter l'espace de dialogue ainsi offert pour des échanges conséquents, sur les éléments de positions et de plaidoyers ainsi que l'outil d'évaluation proposés et élaborés par la Société Civile et les Populations Autochtones et les Communautés Locales (PACL) pour une gestion inclusive et bénéfique des forêts du Bassin du Congo.

Les travaux présidés par les deux Co-leaders, étaient facilités par Monsieur René OYONO.

Ces travaux étaient constitués des trois principales articulations ci-après :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La phase technique organisée en sessions plénières, échanges et discussions, et en marché d'idées ;
- La cérémonie de clôture.

1. DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX

Placée sous la présidence par Son Excellence Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune de la République Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC et es qualité, Président en exercice de la CEFDHAC, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par cinq prises de parole.

Il s'agissait notamment de :

- le mot de bienvenue de Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC ;
- le mot du Ministre d'Etat François-Xavier de DONNEA, du Royaume de Belgique et Facilitateur du PFBC ;
- le mot de Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA, Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC, Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC ;
- l'allocution de Son Excellence Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo, Ambassadrice de Bonne Volonté de la FAO pour la foresterie participative ;
- Et enfin le discours solennel de Son Excellence Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune de la République Cameroun du Ministre.

A la fin de la cérémonie, le Président de la CEFDHAC a conduit la phase de présentation des participants.

2. LES TRAVAUX PROPREMENT DITS

Les travaux proprement dits se sont déroulés selon l'agenda adopté lors de l'ultime rencontre préparatoire organisée le 17 Décembre 2019 à Douala à l'Hôtel BANO Palace, avec l'appui du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED).

Ils ont notamment porté sur des présentations en plénières des éléments de position et de plaidoyer ainsi que l'outil des standards élaborés lors de l'atelier préparatoire, par les acteurs de la Société Civile à la suite des différents exercices d'appropriation liées aux thématiques retenues notamment celles concernant :

- Action de la société civile et l'impérieuse nécessité de **renforcement des capacités d'action en matière de veille citoyenne et prospective ainsi que celles de mobilisation des ressources de ses acteurs** par Monsieur Jean MBALLA MBALLA, Directeur Exécutif du CRADEC et Monsieur Martin TSOUNKEU ;

- **Eléments de position des Acteurs de la Société Civile par rapport au processus d'élaboration du Cadre Mondial sur la Biodiversité pour l'après 2020** par Monsieur Bienvenu NGOY, Président National de la CEFDHAC en République Démocratique du Congo ; et les éléments de position des Acteurs de la Société Civile par rapport à **la Valorisation des Ressources Génétiques et des Connaissances Traditionnelles Associées (APA) et sur la Foresterie Communautaire et la Foresterie Participative**, par Prince Billy Arthur NGANDJI, Chargé des programmes du RECTRAD et Monsieur Patrice André PA'AH, Directeur Général de la CAFT-COOP-CA ;
- **Tenure Foncière, accaparement des terres et aménagement du territoire** par Samuel NGUIFFO, Secrétaire Général du CED ;
- **Proposition de standards pour l'évaluation de l'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier dans le Bassin du Congo**, par le Professeur Dieudonné BITONDO, Secrétaire Exécutif du Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) ;
- **Eléments de position de la Société Civile sur la Lutte contre les Changements Climatiques et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le Bassin du Congo, les marchés carbonés et la REDD+**, par Madame Marie-Ange KALENGA de Fern, Monsieur Nicaise MOULOMBI du ROSCEVAC, par Monsieur Anyssé KENFACK, Coordonnateur du Réseau Africain sur le Carbone et les Changements Climatiques.
- **Approches conclusives par rapport aux recommandations et aux messages issus des débats et susceptibles de donner lieu à des changements transformationnels à impulser par les acteurs de la Société Civile**, par Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA, Président du CPR de la CEFDHAC.

Ces présentations étaient suivies d'échanges et de discussions, qui ont permis de recueillir des contributions visant l'amélioration des notes de position en cours d'élaboration depuis les assises de l'atelier préparatoire. Attendues comme produits

finaux de plaider à transmettre soit aux Etats, soit aux partenaires techniques et financiers, ou d'idées de projets à mettre en œuvre sinon des résolutions orientées vers la Société Civile elle-même, leur amélioration reste de plus souhaitée au lendemain de la Journée Spéciale du 18 Décembre 2019.

Un marché d'idées a été organisé pour permettre à certains acteurs dont la pertinence des activités menées sur le terrain, appelait à offrir un espace, afin qu'ils puissent développer plus de visibilité sur lesdites activités, à l'effet de mieux vendre les bonnes pratiques qu'elles recèlent.

Les présentations et les échanges précitées ont permis de bâtir sur les différences et autres querelles (lesquelles sont parfois entretenues par ceux qui semblent s'en réjouir sinon les entretenir) des acteurs de la société civile, et pour les membres du Collège de la Société Civile de se doter d'outils de plaidoyers, à mettre à profit en direction des pouvoirs publics et des partenaires au développement, ainsi que d'idées de projets visant la sensibilisation des communautés et/ou l'amélioration de leurs conditions de vie.

Lesdits plaidoyers, positions et outil des standards, autoriseront les membres dudit Collège, à être plus compétitifs dans les grands fora nationaux, régionaux, et internationaux, ainsi que d'influencer les politiques nationales dans le sens de l'efficacité du suivi et de l'évaluation des impacts des investissements en milieu forestiers, étant entendu que les défis et enjeux liées à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC interpellent les membres dudit Collège à être encore plus pro-actifs.

Il s'en découle les messages forts ci-après :

1. La société civile veut étendre sa fonction de lanceur d'alertes sur la gouvernance forestière et l'amélioration des conditions de vie des communautés ;
2. La société civile veut se doter d'un outil de suivi des impacts sociaux et environnementaux des projets mis en œuvre dans les zones rurales ;
3. Le défi de la mise en cohérence des politiques de développement des Etats et des objectifs de réduction du climat est crucial, et la société civile appelle les États et les partenaires à lui accorder la plus haute priorité.

Plus spécifiquement il s'agira le moment venu et entre autres de :

1. Répertorier et disséminer et valoriser les bonnes pratiques et innovations des acteurs de la société civile, par le biais de directives à faire adopter ;
2. Répliquer annuellement les réunions du Collège de société civile et tenir en amont des réunions pays selon les thématiques les plus saillantes de l'heure ;
3. Cartographier les défis et opportunités en matière de gestion du patrimoine forestier du Bassin du Congo ;
4. Renforcer les capacités de la société civile et des PACL afin de leur permettre de mieux saisir les opportunités qui s'offrent en matière de gestion du patrimoine forestier dans le Bassin du Congo et d'en bénéficier totalement ;
5. Améliorer la collaboration entre les acteurs de la Société Civile et les autres acteurs pour renforcement des synergies d'actions ;
6. Aligner sur les objectifs de développement durable, sur les lois nationales et sur les stratégies nationales de développement ;
7. Procéder à une évaluation suivie et collaborative de la Stratégie Mondiale de la Biodiversité et des synergies développées pour la mise en œuvre continue du Protocole de Nagoya ;
8. Mobiliser les OSC autour de la valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles dans toutes les politiques, lois et outils nationaux et sous-régionaux de conservation, gestion, développement durable, changements climatiques et investissements en milieu forestier ;
9. Mutualiser les efforts de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, la recherche, les universités, les communautés locales...
10. Bâtir des synergies sous régionales qui s'ajoutent aux efforts nationaux pour la mise en œuvre effective des CDN et qui exigent des réflexions additionnelles et transformationnelles.

S'agissant des standards, leur présentation était articulée autour de dix portes d'entrées autour des conditions de vie des PACL (notamment : cadre de vie, santé, éducation, femme et inclusion sociale, développement économique, durabilité des moyens d'existence, vivre ensemble et paix sociale, droits des PACL, et renforcement

des capacités), toutes assorties de trois niveaux d'évaluations à savoir : peu satisfaisant – satisfaisant - très satisfaisant.

Ayant exprimé leur satisfaction au sujet de l'outil présenté, les participants ont mis en évidence la nécessité de tenir la main à une meilleure contextualisation des indicateurs, ainsi que celle de tester l'outil auprès d'une, voire, de deux communautés.

- **Le Marché des idées :**

Quatre thématiques ont fait l'objet d'un marché des idées à savoir :

- Conversion des forêts ;
- Certification forestière et standards PACL ;
- Observation Indépendante des Forêts ;
- Coopérative agroforestières.

Dans le cadre dudit marché, les membres de la Société Civile ont présenté des bonnes pratiques, des idées innovantes et des pistes de capitalisations relatives aux sujets précités. Les échanges ont été riches et intenses. Les prises de contact entre les présentateurs des idées ont été possibles et des échanges ultérieurs négociés.

Recommandations

Au terme des assises, les recommandations phares ci-après ont été adressées aux Etats et aux Partenaires Techniques et Financiers :

- 1- Améliorer l'accès aux financements des acteurs de la société pour la mise en œuvre de leurs activités en lien avec la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC notamment celles :
 - a- de renforcement des capacités sur les thématiques émergentes objet des notes de position en vue de leur meilleur accompagnement ;
 - b- de sensibilisation des PACL et de lancement d'alertes notamment et entre autres sur la non prise en compte et/ou les violations des droits desdits peuples et communautés ;

- c- de mise en œuvre des projets visant l'amélioration des conditions de vie des dites communautés ;
- d- de participation au dialogue social, politique et global.

2- Améliorer l'accès de la CEFDHAC, instance faitière des organisations de la Société Civile :

- a- aux appuis attendus auprès du Projet GIZ-Appui à La COMIFAC par l'inscription d'une ligne à elle dédiée avec flexibilité pour l'action des foras nationaux et des réseaux d'acteurs pour l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC ;
- b- aux autres partenaires à la faveur d'un accompagnement soutenu auprès de ces derniers ;

3- institutionnaliser la tenue annuelle de la journée du Collège de la Société Civile ;

4- finaliser l'élaboration et réaliser un ou deux tests des standards présentés le 18 Décembre 2019 ;

5- appuyer la mise en place d'un comité restreint chargé d'exploiter la moisson de la susdite journée et d'élaborer la feuille de route pour son exploitation et son suivi ;

6- favoriser la reconnaissance juridique des droits coutumiers sur les terres des communautés locales et les territoires de populations autochtones ;

7- réviser les codes forestiers et les codes fonciers en intégrant des dispositions fortes sur l'allocation des droits forestiers sécurisés, durables et irrévocables aux communautés locales et populations autochtones ;

8- s'approprier des mécanismes du marché carbone au niveau sous régional afin de mieux capter les financements y afférent ;

9- instaurer un Partenariat Sous Régional pour les CDN.

3. DE LA CLOTURE

La cérémonie de clôture de la Journée de la Société Civile a été ponctuée par :

- Le mot de clôture du Point Focal du Réseau Africain des Droits des Communautés (ACRN) ;

- La lecture des deux motions adressées par les participants ; l'une de remerciements aux partenaires techniques et financiers et l'autre de gratitude au gouvernement de la République du Cameroun ;
- Le mot de la Facilitation du PFBC prononcé par le Co-Facilitateur et Coach du Collège de la Société Civile.

Et le discours de clôture du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en Exercice de la COMIFAC et es qualité de la CEFDHAC, représenté par le Secrétaire Général du MINFOF.

Fait à Douala, le 18 décembre 2019

Les participants